

Paris, le 18 novembre 2011



Syndicat unitaire des personnels
de l'Équipement (FSU)

Communiqué FSU

Salaires dans la Fonction publique Il y a urgence !

La publication par l'INSEE de l'indice des prix du mois d'octobre conduit à une revalorisation du SMIC au 1^{er} décembre prochain, la valeur mensuelle brut du SMIC étant portée à 1393,82 €.

Des dizaines de milliers d'agents publics sont rémunérés en-deçà : titulaires classés sur la plus basse échelle de rémunération « E3 », ayant jusqu'à 11 ans d'ancienneté, 8 ans d'ancienneté sur l'échelle 4 (recrutement par concours) et 5 ans en échelle 5, et contractuels rémunérés au minimum comme les 80 000 assistants d'éducation.

Le gouvernement se voit contraint de relever leur traitement en augmentant le traitement minimum 7 points (environ 31 euros bruts).

Une fois de plus, cette situation illustre les effets de la politique du gel du point d'indice de la Fonction publique : le « déroulement » de carrière ne suffit même plus à maintenir le pouvoir d'achat en pied de grille de la catégorie C et les mesures de correction répétées se traduisent par un tassement de celle-ci.

Le gouvernement devrait annoncer des mesures immédiates. Du point de vue de la FSU, cela ne saurait suffire : l'exigence de revalorisation du point d'indice et de négociations immédiates ne saurait être repoussée plus longtemps. L'augmentation des salaires est un des leviers de résolution de la crise, une réforme urgente pour une fiscalité plus juste pourrait permettre de financer une augmentation générale des salaires dans la Fonction publique.

La FSU s'adresse au ministre en ce sens.